

Comité Directeur du DISTRICT du CHER de FOOTBALL

Réunion du 28 Février 2024

Le Comité Directeur s'est réuni le lundi 04 mars 2024 à 18 h au siège du District du Cher, sous la présidence de Monsieur Marc TERMINET

Présents(e):

Mme COUREAU Nathalie – Mlle POMMIER Céline

MM ALLEZARD Olivier - APERT Jean-Marie – CLOUVET Jean-Claude – COUREAU

Michel - DELAPORTE Thierry – DRIF Lakdar - GARCIA Salvador (Représentant des

Arbitres) – HERRERO Paul – LORGEOUX Pascal - MICHOUX Johan – RAZET

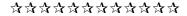
Sébastien – TERMINET Patrick.

Excusés(es) :

Mme LESCOUR Frédérique Dr BONNEAU Pierre MM PELLETIER Yvon (Représentant de l'Amicale des Educateurs) - CAINER Emmanuel (ETD)

Assistent:

MM DEMAY Francis, à titre consultatif (Président de la CDA) – ROSSIGNOL Eric, invité.



Le Président souhaite la bienvenue à Eric ROSSIGNOL nouvellement chargé de l'encadrement de l'Equipe Technique. Celui-ci sera dorénavant convié à participer à nos travaux au sein du Comité Directeur.

1 - CIVILITES

Le District informé des décès de la maman de Stéphane LEFEBVRE, arbitre, membre de la CDA, et de Messieurs Arslane GUEDIOURA et Axel SALHI, joueurs licenciés à l'ES BOURGES MOULON, présente aux familles des défunts ses sincères condoléances et les assure de sa sympathie attristée.

<u>2 – APPROBATION DU PV DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR DU</u> 08/12/2023

Aucune remarque n'étant formulée sur celui-ci, le Procès-verbal de cette réunion est approuvé et validé à l'unanimité par les membres présents.

3 – APPROBATION DU PV DU BUREAU DU 03/01/2024

⇒ L'ensemble des membres présents du Comité Directeur entérine le contenu du PV tel qu'établi.

4 – VALIDATIONS DE CANDIDATURES POUR LES COMMISSIONS

Le Président propose :

- de valider la candidature de **Olivier ALLEZARD** comme Instructeur Disciplinaire suppléant
- d'accepter l'intégration de **Marie-France ROBERT** au sein de la Commission Féminine dont elle devient, à la demande du Président, la responsable.
- de donner une suite favorable aux candidatures de Stéphanie LEGOFF, de Denis BORNAND, de Romain SACHET, de Benjamin BOUTIN, de David COUTEL, de Stéphane BONNOT, de Alexandra PORRAS et de Aline ALVES ainsi que de Gwendoline DUFRAIGNE JACQUIS pour accompagner Marie-France ROBERT dans sa nouvelle fonction
- de valider les demandes de **Johann DUMARCAY** et de Benjamin LECOQ pour rejoindre le « corps » des Observateurs CDA.
- ⇒ Accord à l'unanimité du Comité Directeur siégeant pour valider ces demandes.

5 – AFFILIATION NOUVEAU CLUB

Une section Football vient de voir le jour au sein de **l'Association JEUNESSE ARC-EN-CIEL** dont le but est d'encourager et d'assurer le développement des loisirs et des initiatives culturelles, artistiques, éducatives, sociales et <u>sportives</u> des jeunes de la commune de Saint Florent sur Cher.

Demande transmise via FOOTCLUBS par l'Association dont Marc TERMINET a reçu le Président le 13 février dernier.

⇒ Avis favorable donné à l'unanimité par les membres présents et adressé à la Ligue

6 – STATISTIQUES

Total licences DISTRICT du CHER au 03/03/2024 : 10806

au 03/03/2023 : 10096 + 7.03 %

Taux de pénétration Licences (13/02/2024) / Population département (01/01/2023 INSEE):

Indre	4,99 %
Loir-et-Cher	3,94 %
Cher	3,60 %
Eure-et-Loir	3,58 %
Loiret	3,12 %
Indre-et-Loire	3,06 %
LCVL	3,50 %
France	3,43 %

7 - ELECTIONS DISTRICT 06/2024

Un différend s'étant instauré depuis peu entre le Président et Johann MICHOUX, actuel Vice-président délégué, concernant la fonction dévolue actuellement par celui-ci et la reconduite de celle-ci sur la liste pressentie par le Président en exercice, candidat au renouvellement de son mandat, il s'avérait nécessaire d'informer en détail les membres du Comité Directeur de cette situation et de porter à leur connaissance l'évolution des entretiens tenus ces derniers jours entre les deux élus, entretiens qui ont conduit à un deal :

Sur la liste présentée par Marc TERMINET, Johan MICHOUX conserve son identité de Vice-président délégué en charge des Compétitions, et à ce titre reste responsable de la Commission des Coupes & Championnats, le Président s'engageant pour sa part à mettre fin, sous réserve évidemment d'une prochaine élection, à son mandat au plus tard fin 2027, voire lors de l'Assemblée Générale du District à l'automne de cette même année.

Ce dernier engagement étant une volonté exprimée par Johann MICHOUX acceptée par Marc TERMINET.

Chacun membre présent du Comité Directeur étant invité à s'exprimer, Johann MICHOUX précisant qu'il communiquera au plus tard à la fin de cette semaine la décision qu'il prendra, soit il accepte ce « deal », soit il constitue une liste séparée, soit il arrête son implication football.

06/03/2024:

MM TERMINET et MICHOUX se sont mis d'accord, conformément au deal indiqué ciavant :

Liste conduite par Marc TERMINET sur laquelle figure Johan MICHOUX en tant que vice-président délégué en charge des Compétitions. Arrêt du mandat de Marc TERMINET au plus tard le 31/12/2027.

8 - CREPS

Marc TERMINET, accompagné de Mehdy MOREAU, a été convié à rencontrer le 20/02 dernier certains responsables du CREPS de BOURGES dont Madame Alexandra BIE-BOUGARD, Directrice Adjointe, afin de « réactiver » nos relations

interrompues depuis une dizaine d'années à la suite du comportement de certains clubs (Futsal) invités par nos soins et non respectueux des installations.

Une visite complète de celles-ci nous a été proposée, documentation et proposition de de location tarifée nous ont été remises.

Démarche constructive qui devrait nous permettre de solliciter le CREPS en certaines occasions.

9 - COUPE DU CHER E.LECLERC

Les ½ finalistes sont maintenant connus: l'ES BOURGES MOULON, le FC ST DOULCHARD, l'ES TROUY et l'AS BOURGES PORTUGAIS.

Le tirage au sort sera effectué le 20 mars prochain chez notre partenaire l'enseigne E.LECLERC de Saint-Amand-Montrond (18h30).

Sachant que ces ½ Finales se disputeront, selon la décision prise par le Comité Directeur en sa séance du 29/08/2023, à AUBIGNY SUR NERE pour l'une, et à ST AMAND pour l'autre, les dimanche 31/03 et lundi (Pâques) 01/04, les « binômes » site et date restant à définir, sur proposition du Président il est décidé que AUBIGNY accueillera la ½ tirée en ler.

10 - DOSSIER VOL DANS NOS LOCAUX

Suite au vol perpétré dans nos locaux en 2020 pour lequel nous avons subi un préjudice estimé à 1200€ (paiements CB + informatique + petit matériel de bureau), le Tribunal Judiciaire de Bourges a condamné en son audience du 18/05/2022 l'auteur des faits à nous verser la somme de 550 €.

Sans nouvelles depuis, nous nous sommes récemment manifestés auprès du service dédié (SPIP du Cher), puis de celui de l'Indre, l'auteur en question étant actuellement pensionnaire du Centre Pénitentiaire de Châteauroux.

Très rapidement, une somme de 321,96 € nous a été adressée, le solde pourrait nous être versé en Juin et Décembre de cette année.

11 - COURRIERS INSTANCES

- Courrier du 27/02/2024 émanant du Président de la LFA, Monsieur Vincent Nolorgues concernant les modalités de traitement des demandes de dérogation relatives au port d'équipements pour raison médicale :

« Je fais suite au courrier qui vous a été adressé en date du 20 décembre dernier par le Président de la FFF, Philippe DIALLO, portant notamment sur le port de casques ou d'équipements et vêtements à des fins supposées de détournement du principe de neutralité, sous prétexte médical.

Il vous rappelait que ces équipements ne pouvaient être autorisés que pour une raison médicale avérée, et vous demandait donc d'en saisir la Commission Médicale de la FFF, même en cas de présentation d'un certificat médical, qui examinerait alors la demande sur la base d'éléments médicaux et attestés démontrant leur nécessité et autoriserait, le cas échéant, leur port. En l'attente de cet avis de la Commission fédérale, la personne formulant la demande, assortie d'un certificat médical, ne saurait être autorisée à jouer et ce avec ou sans l'équipement revendiqué pour ne l'exposer à aucun risque.

Ces équipements, s'ils sont autorisés par la commission médicale fédérale, ne sauraient être portés avec des signes ostensibles visibles d'appartenance, tels qu'interdits par nos statuts. Le refus d'ôter ou de cacher la tenue ou le signe ostensibles doit conduire à une application stricte de la règle : non-participation à la rencontre de la personne concernée, et en cas de refus de se retirer, le match ne peut se jouer. Les sanctions règlementaires et disciplinaires doivent alors être engagées.

Il m'a semblé nécessaire, au regard des dernières demandes formulées, de clarifier la procédure et de vous proposer, en accord avec la direction médicale et la direction juridique de la FFF, le schéma suivant :

Seule la direction médicale de la FFF est compétente pour accorder une dérogation relative au port d'un casque ou de collants (ni les commissions de ligue et de district, ni également l'arbitre ou le délégué).

Un dossier médical complet (certificat du médecin expliquant les causes, accompagné des documents, conséquences d'expert ou imagerie, démontrant que le problème ne peut être traité médicalement et que la conséquence pour jouer au football est de porter un casque ou un collant) doit être envoyé par courrier par le demandeur (licencié(e) et/ou club qui ne doit pas lire le dossier médical) à la direction médicale de la FFF.

C'est au demandeur de faire en sorte d'avoir un dossier étayé et complet permettant à la direction médicale de prendre une décision médicale en toute objectivité. Un simple certificat médical ne suffit pas. »

- Accord de la Ville de BOURGES (01/02/2024) pour la mise à disposition gratuite du stade Jacques-Rimbault (terrain d'honneur) pour le déroulement des Finales Coupe M. GUERITAT et du CHER le samedi 01/06/2024.
- Invitation reçue le 07/02/2024 du Comité Départemental Sport Adapté du Cher (CDSA) pour assister à son Assemblée Générale le 17/02/2024.
 - ⇒ Céline POMMIER a représenté le District à cette occasion.

12 - COURRIERS CLUBS

04/12/2023 : l'US ST JUST nous informe de la démission de sa Présidente Madame Claudine BRISSEZ et de l'intérim à cette fonction assuré par Monsieur Bernard GUILLAUMIN.

15/01/2024 : Monsieur THOMAS Sébastien, Président de l'AS CHALIVOY MILON, nous fait part de sa démission en tant que tel. Monsieur JANVIER Florian, jusque-là Vice-Président, assurera l'intérim.

05/02/2024 : l'AS CHALIVOY MILON remercie le club de l'US3C de l'avoir indemnisé des fonds dérobés dans les vestiaires au cours d'une récente rencontre.

13 - AGENDA

09/03/2024: AG CDOS 12/03: CD LIGUE

16-17/03: WE dirigeants(tes) Clairefontaine

19/03: Réunion information CTR (Lique) au District

20/03: CRTIS au District

21/03: Frances vs Côte d'Ivoire Espoirs à Châteauroux

23-24/03: JNB à Lyon
31/03: ½ Finale CDC
01/04: ½ Finale CDC
05/04: AGE LIGUE

06/04: 20 ans du CREPS 06/04: U13 Aubigny S/Nère 13/04: CD U11 Vierzon (Brouhot)

19-20/04: Réunion Secteur 2 ANPDF St Germain en Lay

14- INTERVENTION DU SECRETAIRE GENERAL

Liste des Collectivités qui ont formulé une demande d'avis préalable de nature à obtenir une autorisation favorable de la CRTIS pour un classement permettant une demande d'aide FAFA:

Dossiers en Cours:

- Herry, pour un Parre-ballons H6m, L108m
- Saint-Just : mise en place éclairage E7 LED : Dossier FAFA en cours
- Aubigny: AP Favorable pour éclairage E6: Dossier FAFA en cours

Dossiers à l'étude:

- La Chapelle st Ursin : Clôture stade
- OLVA Jouet : Réfection du terrain ou création d'un synthétique
- Le Subdray : Eclairage E7 LED
- Méreau : Eclairage E5 projet en cours pas de demande AP à ce jour.
- Nérondes : Projet éclairage E7 LED émis.
- Marçais : Projet éclairage E7 LED sur mâts à installer : pas de demande d'AP formulée.

- Massay: Projet création vestiaires, club house, réfection de terrain et éclairage, à l'étude.

15 - INTERVENTION DU SECRETAIRE GENERAL ADJOINT

Une formation civique et citoyenne se déroulera les 7 et 8 mars prochains. Elle concernera 16 volontaires de clubs du département. A l'initiative du District, pilotée par Yoann Henry et moi-même.

La logistique (salle, restauration, outils pédagogiques), tout est prêt. Je ferai un retour sur cette formation au prochain Comité Directeur.

16 – INTERVENTION DU REPRESENTANT DE LA CDA (S. GARCIA)

Infos Commission Départementale de l'Arbitrage :

- Observateurs : demande d'intégrer Benjamin LECOQ et Johann DUMARCAY.
- Il y aura un examen Jeune Arbitre Ligue (JAL) et R3 début Juin 2024, la CDA va faire une formation pour 4 Jeunes arbitres Départementaux (JAD) (Colyne CHARTON, Thomas BENTCHAKAL, Axel COLINOT et Engee JACQUEMIN) et pour R3 (Maximilien GIRARD) Intégration à la formation pour la saison suivante Benoit BERTRAN et Alexandre CHABAS.
- Quelques stagiaires ne seront pas validés arbitre de District.
- Dernière FIA du mois de Février 18 candidats, 12 reçus dont 5 jeunes qui doivent commencer en U13.

Nous avons formé une trentaine de stagiaires, 21 reçus au physique et à la théorie. La FFF nous a transmis le 15 Février 24 les modules de formation pour les arbitres de club 4 h pour les assistants et 4h pour les centraux. La pratique de cette formation sera mise en place au début de la prochaine saison.

La réunion annuelle des arbitres de Ligue aura lieu dans le Cher, à Méry Sur Cher le **Vendredi 31 Mai 2024**.

La réunion des arbitres de District sera le 07 Juin 2024 à St Georges De Poisieux.

EFFECTIFS:

112 inscrits et 98 désignables et 10 indisponibles :

l en FFF, 14 Ligue et 83 District dont 19 jeunes et 12 Assistants spécifiques, déjà 14 arrêts.

Grosse indisponibilité sur les stagiaires, seniors et stagiaires jeunes chaque weekend, exemple le week-end dernier aucun jeune disponible.

Statuts de l'arbitrage:

Nous ferons une réunion à la fin Mars 24 et celui de la Ligue le 20 Mars 24.

Extrait de la réunion des Présidents de Club du 03 Octobre 2023 :

S. Garcia rapporte la suggestion émise à son initiative par les membres de cette Commission qui consiste à exonérer les clubs de Départementale 4 (Equipes fanion) de l'obligation de présenter un arbitre et ce, sans sanction financière ni interdiction de recruter.

⇒ Cette disposition est approuvée à l'unanimité par le Comité directeur

Accompagnement des stagiaires :

Aborder le sujet à propos des nouveaux stagiaires et surtout des jeunes arbitres. Cette saison, nous avons dans premier temps 11 candidats reçus dont 5 de moins de 15 ans et 6 de la saison dernière qu'il nous faut accompagner à chaque rencontre.

Ils doivent assurer au minimum pour ceux de la saison dernière, 16 matches et ceux du mois d'octobre 10 matches, nous avons fait à ce jour 48 accompagnements pour les jeunes et 47 pour les seniors. Nous ne sommes que 12 pour assurer ces accompagnements, on ne peut pas laisser les jeunes de moins de 15 ans seuls.

Pour la dernière session de Février nous comptons 18 candidats qui doivent couvrir leurs clubs dont 8 pour les seniors et 5 pour les jeunes et cela avant la fin de saison, en commençant mi-mars.

Si tous réussissent il nous faudra une quinzaine de personnes par week-end pour ces stagiaires.

Il serait nécessaire que les clubs puissent faire accompagner ces jeunes par des tuteurs.

A défaut, la fourniture de tuteurs par la CDA entraînerait une charge de dédommagements pour les clubs.

17 – INTERVENTION DE L'ETD

Communications des techniciens - Pôle DAP

Plateau de Noël U7

 Samedi 23 Décembre 2023: 60 équipes participantes représentant 33 clubs et/ou ententes = 330 enfants dont 28 filles (inscriptions en baisse = Week-end de Noël?)

Rassemblements de fin de saison

- Jour de Coupe U11 = Samedi 13 Avril 2024 Stade de Brouhot VIERZON FC
- Journée Nationale des Débutants = Samedi 15 Juin 2024 Stade Georges Chedin FC AVORD
- Pour la JND, ayant vécu une édition 2023 « pauvre » en ressources humaines pour l'organisation, aurions-nous la possibilité de solliciter nos ressources internes afin d'avoir un maximum de

garanties pour mener à bien la journée : <u>serait-il possible à Yoann</u> <u>et Sylvie de nous accompagner sur cette journée ?</u>

Foot en Marchant

- Proposition d'un Rassemblement Départemental de fin de saison organisation DISTRICT : Vendredi 05 Juillet en soirée ?
- Création d'un cahier des charges pour déterminer le site d'accueil?

Réunion de secteur U9 Niveau 1

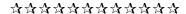
 Samedi 17 Février au District : 1 club absent = SL CHAILLOT VIERZON

Réunions Responsables Ecole de Football

- Mardi 05 Mars club house de l'ES MOULON
- o Jeudi 07 Mars club house du FC SAINT DOULCHARD

Remises LABEL 2023 / 2026

- E.B.S.V: attente retour club
- ES MOULON : attente retour club



L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h05.

Le Président,

Marc TERMINET

Le Secrétaire Général,

Jean-Marie APERT